

P **N°148** *Vivre* **ISAT** JUN 2023

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

POISAT
EN
FÊTE



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.
Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr
www.ville-poisat.fr

Edito

Face à l'urgence climatique, à l'ampleur des changements de modes de vie, de production et de consommation à opérer pour atteindre la neutralité carbone et partant du constat que ces changements ne pourront se faire sans l'adhésion des citoyens, la Métropole a décidé, par délibération en date du 29 janvier 2021, la mise en place d'une convention citoyenne pour le climat.

Démarche unique en France à l'échelle locale, un panel de citoyens représentatifs du territoire a ainsi été mandaté pour dresser des propositions afin d'accélérer la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, tout en favorisant la justice sociale.

Après 5 sessions de travail, de mars à octobre 2022, les 100 citoyens retenus ont rendu public leur rapport lors du conseil métropolitain exceptionnel du 14 octobre dernier (rapport complet sur <https://conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr/>) que je vous invite à lire et découvrir.

Ce rapport se compose de messages à l'attention des élus, d'une vision de la société sur le territoire métropolitain à l'horizon 2050, de leviers pour rendre cette vision opérationnelle et de 219 propositions d'actions visant à les mettre en œuvre.

Un nouveau conseil métropolitain exceptionnel s'est déroulé le vendredi 28 avril 2023, en présence des citoyens et pour lequel j'ai eu l'honneur de rapporter l'une des 9 délibérations structurantes proposées à l'ordre du jour.

Un comité de suivi a ainsi été créé, composé d'élus et de citoyens, pour que l'ensemble des actions proposées et retenues puissent se réaliser et atteindre les objectifs annoncés. Les communes membres de la Métropole auront un grand rôle à jouer et devront agir à leur échelle. Poisat y prendra, bien évidemment, toute sa place. L'ambition est forte, mais nécessaire.

Ludovic Bustos, Maire

Paul



Drôit, professionnel, disponible, attentionné. Il n'y aura jamais assez de qualificatifs pour décrire Paul Martinese. Après 39 années de travail au sein de la commune, Paul a évolué tout au long de sa carrière pour finir agent de maîtrise principal, ce qui lui permettra de devenir chef d'équipe en 2011. Homme chaleureux, avec de fortes convictions et un sens du service public irréprochable, il sera irremplaçable. Connaissant la commune mieux que quiconque, il fait partie de l'histoire de Poisat et de son évolution. Nous sommes nombreux à avoir pris énormément de plaisir à travailler avec lui. Une page se tourne pour nous tous et nous lui souhaitons une belle retraite bien méritée !

Forum des associations

Samedi 9 septembre

9h00 - 12h30

Place du Temps Libre

Conseil municipal du 20 avril

Lors du conseil municipal du 20 avril, il a été décidé :

- l'adhésion au groupement de commandes relatif au marché de maintenance et d'évolution de l'outillage du système d'instruction des Autorisations relatives au Droit des Sols (ADS), entre Grenoble-Alpes Métropole et les 49 communes de la Métropole et signature de la convention ;
- la signature d'une convention constitutive d'un groupement de commandes relatif au marché de gestion, maintenance et renouvellement des systèmes d'éclairage avec Grenoble-Alpes Métropole et les communes de la métropole ;
- l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2023 (partie 1) ;
- l'attribution d'une subvention à l'association Bout'Chou pour l'année 2023 ;
- l'attribution d'une subvention à l'Association des Centres de Loisirs pour l'année 2023.

Conseil municipal du 22 mai

Lors du conseil municipal du 22 mai, il a été décidé :

- d'adhérer à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG 38 et de signer la convention du dispositif « référent déontologie élus » ;
- d'approuver le compte de gestion 2022, le compte administratif 2022, d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement et de prendre une décision modificative valant budget supplémentaire 2023 ;
- d'attribuer les subventions 2023 aux associations et au CCAS (partie 2) ;
- d'attribuer le marché de maintenance des installations de chauffage, de centrales de traitement d'air, de climatisation et d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux de la commune de Poisat ;
- d'attribuer le marché public de travaux pour la réfection et l'isolation de la toiture du Centre Socio-Culturel et Sportif ;
- de mettre à jour les conditions d'application du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) ;
- de créer un poste d'adjoint d'animation à temps complet.



Éclairage du stade de foot

À la suite de la chute d'un poteau d'éclairage du stade de football, il a été décidé, pour des raisons de sécurité, de déposer l'ensemble des mâts. Une réflexion est en cours pour la suite. Elle devra prendre en compte l'étude des sols, la faisabilité technique et la capacité financière de la commune. Un diagnostic sécurité sur divers installations, matériels et équipements municipaux va être lancé.



Rappel

La commune met à la disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sacs pour les déjections canines dans différents lieux.

Un autre distributeur sera prochainement installé sur la zone de Champ Fila / Chemin Jean Giono.

Mobilités

Résultats de l'enquête

En collaboration avec l'Université Grenoble Alpes, la municipalité de Poisat a mené, au mois d'avril, une enquête auprès des Poisatiers pour connaître leurs habitudes et avis en termes de mobilités. Une centaine de Poisatiers ont répondu à l'enquête Mobilités réalisée au mois d'avril et nous les en remercions.

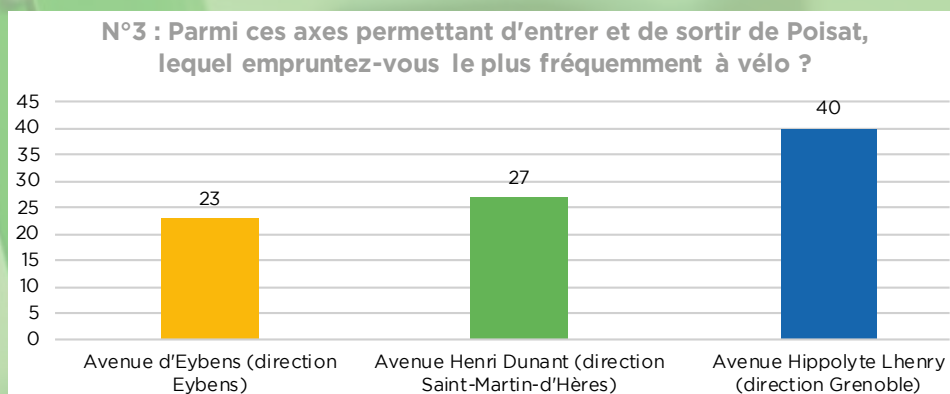
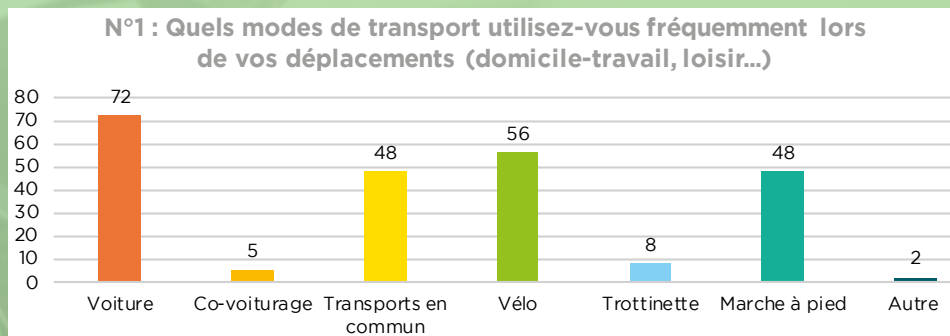
Quelques graphiques ci-contre illustrent les réponses à quelques-unes des questions ; un document plus complet est disponible en téléchargement sur le site ville-poisat.fr.

Le graphique n°1 montre que la part des modes actifs (vélo et marche) est nettement plus importante à Poisat que la moyenne des communes.

Concernant le vélo, le graphique n°3 montre que l'avenue Hippolyte Lhenry est la plus utilisée. C'est donc sans surprise que cet axe concentre le plus d'attentes en termes de sécurisation.

Une étude de réaménagement est en cours sur Saint-Martin-d'Hères concernant l'avenue Marcel Cachin et ses abords (informations disponibles sur la plateforme participative Métro : <https://metropoleparticipative.fr/participation/43329/32-espace-participatif.htm>).

Dans ce cadre, la réflexion est en cours sur l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle et la question du franchissement de la rocade est étudiée de près ; les élus de Poisat sont en relation avec leurs homologues de Saint-Martin-d'Hères sur ce sujet entre autres.



Vélos à assistance électrique (VAE) et trottinettes en libre-service

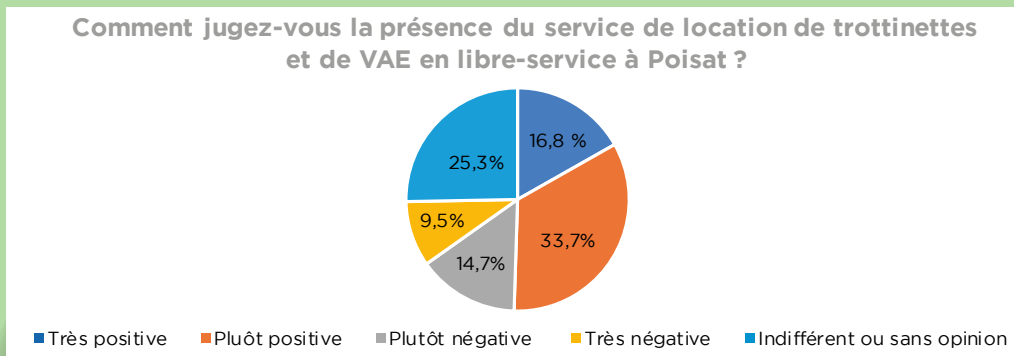
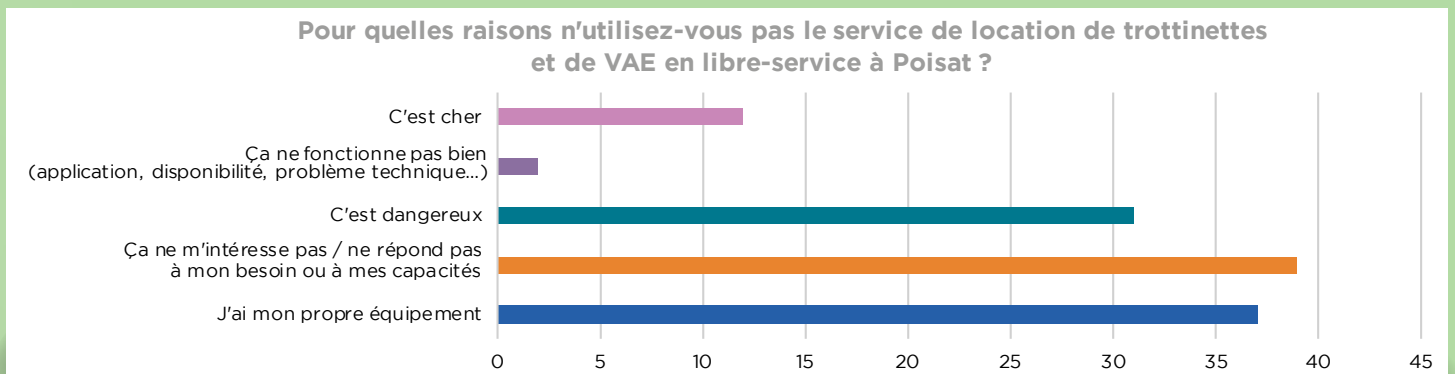
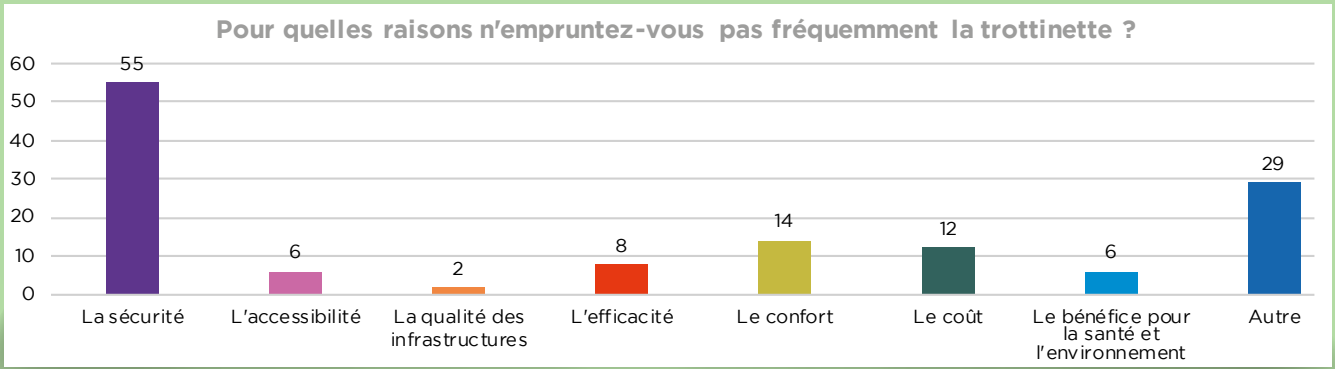
Concernant le service de location de VAE et de trottinettes en libre-service, 82 % des répondants n'ont jamais utilisé ce service. La question de la dangerosité ressort très fortement en tête des commentaires liés à ce mode de déplacement. Pour autant, une minorité des personnes (24 %) porte un jugement négatif sur la présence de ce service à Poisat. En conséquence, la municipalité donnera son accord pour la poursuite de celui-ci sur la période de juillet 2023 à juin 2024.

CITIZ

L'enquête indique une très forte adhésion à la présence du service d'autopartage à Poisat (1 seule appréciation négative) et que la disponibilité d'un véhicule de type familial pourrait amener 19 % des personnes à l'utiliser plus fréquemment.

L'aménagement de l'emplacement devant accueillir le second véhicule CITIZ sur la commune a pris un peu de retard. Cet emplacement, situé sur l'avenue Pierre Mendès France, à proximité de l'allée des Coquelicots, verra donc arriver dans les prochaines semaines une Dacia Jogger 7 places.

Informations municipales



Infrastructures cyclables

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SM-MAG) réalise actuellement une concertation avec les communes concernant le Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables (SDIC) à horizon 2023-2035. Concernant Poisat, les travaux les plus proches concerneront la mise au standard Chronovélo de la piste cyclable de rocade reliant Échi-

rolles à Saint-Martin-d'Hères via Eybens et notre commune. Des améliorations de signalisation sont à l'étude concernant le passage dans notre centre-village, mais il n'est naturellement pas question d'aménager une « autoroute à vélos » dans la zone de rencontre qui a été mise en place dans le cadre du projet Cœur de Ville/Cœurs de Métro-

pole (CVCM).

Les sujets à l'étude à plus long terme sont ceux de la sécurisation de l'axe Lhenry/Cachin, affirmé comme prioritaire auprès du SMMAG par les élus de Poisat, et celui du trajet de la Chronovélo évoquée précédemment, en direction de Saint-Martin-d'Hères et Gières.

Informations municipales

Application Illiwap, téléchargez-la et parlez-en !

Informés les Poisatiers avec des moyens modernes simples et efficaces et permettre la transmission d'informations, le signalement d'un dysfonctionnement et gagner en efficacité tels sont les enjeux d'une collectivité.

Pour cela, nous avons décidé de mettre à disposition ce nouvel outil : Illiwap.

Cette application, déjà utilisée par de nombreuses communes et collectivités, peut être installée simplement, sans inscription,

en sélectionnant simplement la commune de Poizat.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques par l'intermédiaire de l'application.

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

Scannez le QR Code via le lecteur intégré

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Travaux

Travaux de rénovation de la toiture du CSCS

Un diagnostic de l'ensemble des toitures communales a été réalisé au premier trimestre de l'année 2022.

Cette étude, réalisée par un bureau d'étude spécialisé, permet non seulement de dresser un constat de l'état des toitures en matière d'étanchéité, mais aussi de hiérarchiser les futures opérations de rénovation, d'identifier des pratiques vertueuses en matière d'entretien du patrimoine. La toiture du CSCS est une priorité en matière de rénovation.

Pour mener à bien ce projet, un maître d'œuvre a été sélectionné début 2023 et une consultation a été menée pour la réalisation des travaux. Malgré un contexte d'inflation pesant sur les coûts des matières premières, du fait de la hausse des tarifs de l'énergie et de tension sur les approvisionnements, le marché de travaux a été attribué à deux entreprises, devant respectivement réaliser la couverture (pose/dépose de tuiles, isolation, reprise de charpentes) et la mise en place des

échafaudages. Les travaux débuteront début juillet pour 4 mois et demi. Ces travaux, réalisés en centre-village dans un bâtiment occupé de façon quasi continue, vont nécessiter des ajustements organisationnels pour limiter l'impact sur les activités périscolaires, extrascolaires (centre de loisirs) et associatives. C'est une priorité, comme celle de la maîtrise des coûts inhérents aux aléas de chantier.

Le projet de restauration scolaire

Depuis le début du mandat, le projet d'une nouvelle restauration scolaire mobilise les élus comme les services. L'augmentation des effectifs, la volonté d'améliorer tant les conditions d'accueil des élèves des écoles maternelle et élémentaire que les conditions de travail des agents assurant ce service public, en charge de l'animation comme de la restauration, font de ce projet une priorité du mandat. Ce projet, un bâtiment de plain-pied, prévu sur la parcelle jouxtant l'ensemble communal et niché à l'abri d'un cèdre remarquable, est entré en phase d'études. Une esquisse du futur bâtiment a été récemment proposée par le cabinet EOLE, à qui le marché de maîtrise d'œuvre a été confié, par délibération du conseil municipal, le 16 janvier 2023. C'est désormais un travail essentiellement basé sur la gestion des flux de circulation et sur la maîtrise des coûts pour rentrer dans l'enveloppe du budget pluriannuel qui s'ouvre avec la phase d'avant-projet. Les usages, la sobriété du bâtiment en matière d'énergie comme d'entretien, l'intégration et l'adaptation à l'environnement, la maîtrise des délais sont les enjeux auxquels cette phase du projet doit répondre, justifiant encore plus particulièrement cette mobilisation collective importante.

Les prochaines étapes consistent, au deuxième semestre 2023, en la démolition de la maison existante pour que les travaux de construction débutent en 2024, avec pour objectif une mise en service à la rentrée 2025.

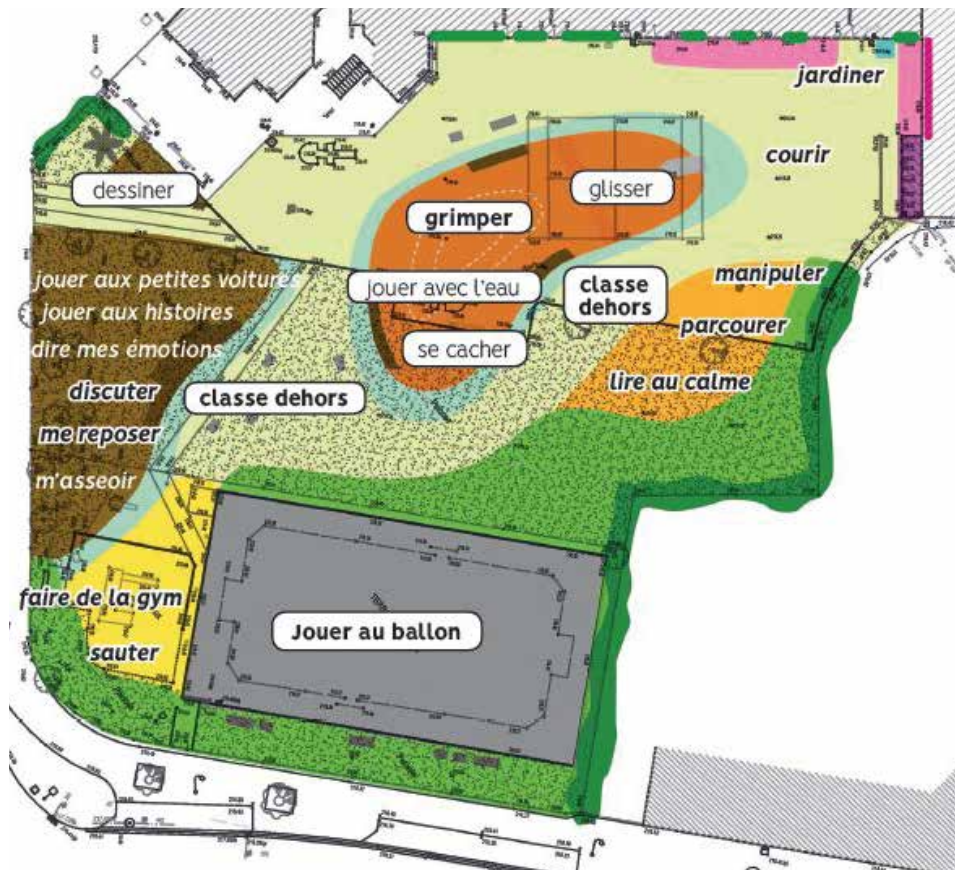
Un point sur le projet de réaménagement de la cour de l'école élémentaire

L'étude préalable de ce projet s'achève, en cette fin de printemps, avec les actions de sensibilisation des enfants aux enjeux climatiques liés à ce projet : résistance aux inondations, biodiversité, îlots de chaleur urbains, impact de l'origine et du transport des matériaux sur le réchauffement climatique.

À la suite de l'expression des besoins et des envies exprimés par les enfants accompagnés de leurs enseignants, mais aussi des objectifs « politiques » et des contraintes techniques, notre partenaire Hop Durable a réalisé une esquisse de principe préfigurant ce que pourrait être notre future cour d'école élémentaire ; nous vous la partageons ci-après.

Différentes zones correspondant à des tempéraments différents seront donc aménagées dans la cour avec notamment un espace calme en terrasses et une déminéralisation complète (hormis l'ex-city-stade) verra le bitume remplacé par une surface perméable.

Le second semestre 2023 verra le recrutement d'un maître d'œuvre pour nous accompagner dans la définition précise du projet, pour une réalisation en 2024, à l'été, pour les travaux les plus lourds qui ne pourront avoir lieu qu'en période de fermeture de l'école.



Le tri des déchets alimentaires

Précurseur pour le tri des déchets alimentaires, notre commune a été engagée très tôt dans le dispositif porté par la Métropole. Où en est-on aujourd'hui ?

Alors que la réglementation impose à tous de trier ses déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024, la Métropole a pris les devants en proposant dès 2019 des solutions de tri déployées progressivement sur l'ensemble du territoire. Nous avons donc participé aux côtés de la Métropole à un projet pionnier en France puisqu'avant même que l'obligation ne soit applicable nous avons



pu trier nos déchets alimentaires.

Chaque métropolitain produit annuellement 60 kg de déchets alimentaires (en tout : 18 000 tonnes dans l'agglomération), ce qui représente un tiers du volume de la poubelle grise.

Pour éviter d'incinérer tous ces

déchets, des solutions de tri ont été déployées :

- **Dans les secteurs comprenant une majorité de maisons individuelles**, la Métropole met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur : la solution la plus écologique et économique, puisqu'elle n'entraîne ni

Le bilan ?

Nous sommes sur la bonne voie ! En 2022, la Métropole a collecté 17 kg en moyenne par habitant équipé d'un bac marron. C'est autant de déchets qui ne sont pas partis en fumée et qui ont permis de fertiliser les sols. 3000 nouveaux foyers se sont équipés de composteurs en 2022, rejoignant des milliers de convaincus : la pratique du compostage a permis d'éviter d'incinérer 1440 tonnes de déchets en un an.

Il reste toutefois encore des déchets alimentaires dans les poubelles grises, alors poursuivons les efforts ! L'été, des nuisances peuvent apparaître en raison des fortes chaleurs. Pour les éviter, quelques recommandations simples :

Continuer à trier en été, c'est possible !

QUELQUES CONSEILS EN CAS DE FORTES CHALEURS



Jeter le sac biodégradable plus régulièrement (plusieurs fois par semaine).



Éviter de déposer de la viande et du poisson, cela attire les mouches responsables de la présence d'asticots.



Bien fermer le sac avant de le jeter et le doubler dans le sens inverse pour le rendre hermétique.



Sortir le bac marron chaque semaine, même s'il n'est pas plein.



Garder le bio-seau propre, il passe au lave-vaisselle.



Laver le bac marron au minimum une fois par mois.

Les sacs biodégradables sont disponibles gratuitement dans les points relais. Retrouvez-les sur grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires



frais ni pollution liés au transport et au traitement.

- **Dans les secteurs «denses», comprenant une majorité de logements collectifs**, la Métropole met à disposition des résidents un kit de tri des déchets alimentaires (bio-seau et sacs biodégradables) et organise une collecte hebdomadaire des bacs marron.

Les déchets alimentaires ainsi collectés sont acheminés au centre de compostage de Murianette pour être transformés en compost, utilisé comme fertilisant naturel. Bientôt, une unité de méthanisation permettra également de produire un biogaz à partir de ces déchets qui servira de carburant pour les véhicules métropolitains.

Alors qu'aujourd'hui ce sont 310000 métropolitains qui peuvent trier leurs déchets alimentaires, nous avons fait partie des premiers à nous engager dans cette voie.

Et les professionnels ?

Les professionnels sont également concernés par le tri des dé-

chets alimentaires : 700 établissements publics et privés sont équipés de bacs marron, ainsi qu'une centaine de restaurants scolaires. Certains de ces professionnels sont identifiables grâce à un sticker «Ici les déchets alimentaires sont valorisés en compost» sur leur vitrine.

Focus sur le compostage

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets de cuisine et de jardin par des micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, vers...), en présence d'humidité et d'air. Au bout de plusieurs mois, la matière obtenue est comparable à du terreau. Il n'est pas indispensable d'avoir un potager ou d'aimer passer des heures dans son jardin pour bénéficier des avantages.

Composter :

- permet de réduire d'un tiers sa poubelle grise,
- évite le transport et l'incinération des déchets,
- réduit les trajets en déchèterie pour les végétaux.

La ZFE pour les voitures particulières

À partir du 1er juillet, une Zone à Faibles Émissions (ZFE) sera mise en place dans 13 communes de la métropole grenobloise pour les voitures particulières : Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins.

L'essentiel à retenir

- Après avoir instauré une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les véhicules utilitaires et poids lourds, Grenoble-Alpes Métropole va mettre en place progressivement une ZFE pour les voitures particulières.
- Une consultation réglementaire s'est tenue jusqu'au 17 mai, après une 1re consultation volontaire organisée à l'initiative de la Métropole fin 2022.
- À compter du 1er juillet 2023, les véhicules classés Crit'Air 5 ne pourront plus circuler dans les 13 communes de la métropole grenobloise faisant partie de cette ZFE.
- Pensez d'ores et déjà à commander votre vignette Crit'Air (informations et commande en ligne sur <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/142-commander-ma-vignette-crit-air.htm>). Elle est obligatoire pour tout véhicule motorisé (voiture, utilitaire, camions, scooter...) circulant dans la ZFE.

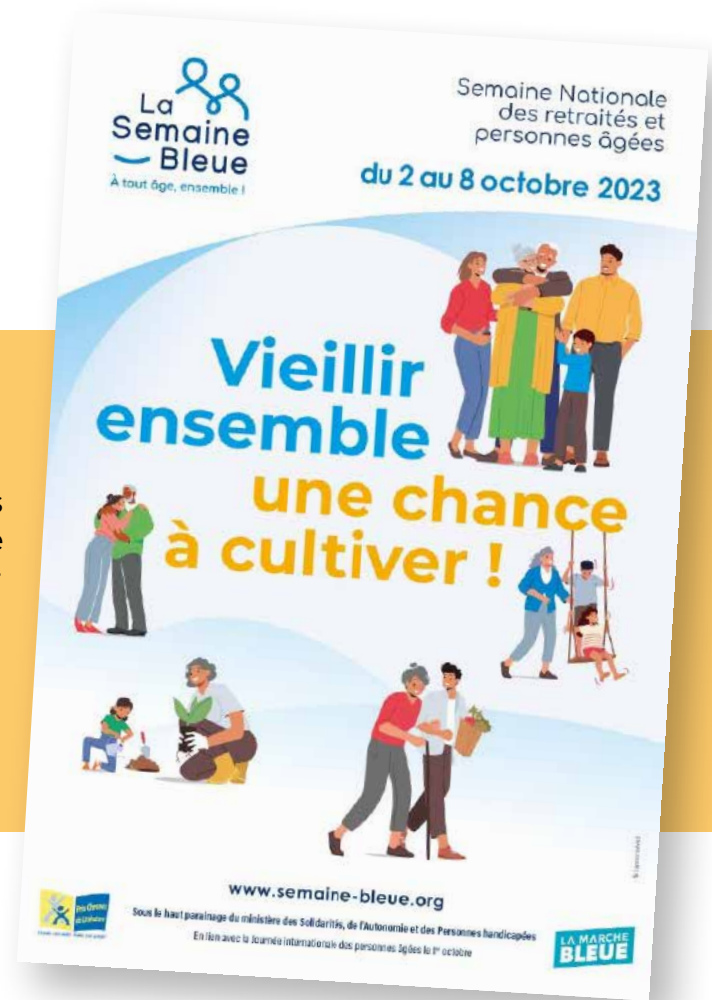
Plus d'informations sur le site de Grenoble Alpes Métropole <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/133-la-zfe-pour-les-voitures-particulieres.htm>



Semaine bleue

Du 2 au 8 octobre, les CCAS de Poizat et d'Eybens s'associeront pour organiser des actions sur le territoire des deux communes : conférence sur le thème de l'âgeisme, spectacle à l'Odyssée, animations intergénérationnelles, thé dansant, informations destinées aux aidants...

Le programme détaillé sera distribué en amont de cet événement.



Informations

Compte administratif 2022

Lors de la réunion du 6 avril dernier, le compte administratif a été approuvé par les membres présents du CCAS.

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement les aides alimentaires sous forme de bons, les diagnostics énergie, la participation au centre de jour Gabriel Péri à Saint-Martin-d'Hères, pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, les sorties, festivités, colis cadeaux, etc.

Aide au chauffage

Rappel : aide destinée aux personnes à partir de 70 ans, ayant de faibles revenus.

Les membres du CCAS définiront prochainement de nouveaux critères d'éligibilité. Un formulaire de demande sera disponible, dé-

but octobre, pour un octroi de cette aide au cours du dernier trimestre 2023.

Poisat en fête

Lors du repas prévu **samedi 24 juin**, un accompagnement physique est proposé aux seniors ayant des difficultés de mobilité afin de leur permettre d'y participer.

Plan d'alerte

En prévision de périodes de fortes chaleurs, les personnes fragilisées sont invitées à s'inscrire sur le registre tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Poizat. L'inscription est gratuite, confidentielle et peut s'effectuer tout au long de l'année.

En cas de niveau 3 du plan canicule déclenché, les agents du CCAS se chargent de prendre

contact par téléphone avec les personnes inscrites sur le registre afin d'évaluer la situation, rassurer et conseiller. Si un problème est détecté ou si la personne est injoignable, les secours sont alertés et une intervention à domicile est effectuée.

Appel à bénévoles

Pour rompre l'isolement de nos aînés, le CCAS de Poizat recense des personnes pour aider ponctuellement les seniors à titre gracieux : visites, accompagnement pour faire des achats, travaux de petit jardinage, promenade, etc. Inversement, les seniors souhaitant une telle aide sont priés de se faire connaître.

Pour tout renseignement :

04 76 25 92 43 ou

sandra.martinese@ville-poisat.fr

Périscolaire



Apéro-parents en avril

Moment convivial, de rencontres et de jeux entre parents et enfants

Les ateliers découverte



Jeux de cache-cache



Percussions africaines



Des touches de couleur



P'tits chimistes



Jeux de société



Ça virevolte



Graff



Perles



Des touches de couleur



Modelage

Soirée jeunes



Contact :
04 76 25 89 19
contact.cscs@ville-poisat.fr



Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)



Théâtre forum : « Acceptons nos différences »

Le jeudi 4 mai, 11 jeunes du CMEJ sont montés sur scène pour présenter leur projet autour des différences, aux enfants de l'école élémentaire d'abord, puis, en soirée, aux familles et amis. Le groupe a interprété une saynète sur le racisme et une saynète sur le handicap incluant des scènes choc sans proposer de solution à la situation abordée. Après discussion avec le public, plusieurs personnes ont contribué à résoudre les problèmes de discrimination présentés en montant sur scène et en testant leur proposition pour changer les choses. Un vrai moment d'échange.

Pour les jeunes du CMEJ, cela a représenté l'aboutissement de plusieurs semaines de travail pour écrire les saynètes et s'entraîner à les jouer, avec l'aide de la **Compagnie Imp'Act**. Le but était de sensibiliser aux différences, de montrer que nous sommes tous différents,

mais qu'il ne faut pas rejeter les autres pour autant. Les moments forts vécus pour préparer au mieux cette représentation ont créé une vraie cohésion de groupe.

Le CMEJ vous donne rendez-vous pour la suite de leur aventure citoyenne, le 24 juin, lors de Poisat en fête où il soutiendra l'association Les Restos du Cœur en organisant une collecte pour Les Restos Bébés du Cœur .

Broc'enfance

Le dimanche 14 mai, le CMEJ a tenu un stand lors de la Broc'enfance organisée par l'Association des Parents d'Elèves. Grâce aux dons de nombreuses familles pour la collecte de jouets et affaires pour enfant, grâce à l'engouement lors de la brocante, le CMEJ a pu récolter 291 euros qu'il a donné à l'association SPA afin de l'aider dans la prise en charge des animaux qu'elle accueille.





Bowling



Cuisine



Droit de l'enfant - Unis-Cité

Vacances de printemps



Grand jeu



Goûter



Chasse au chocolat



Louloupiades



Projet Hubert Dubedout



Laser game



Déguisements



Pique-nique Chambaran



The floor is lava

Les mercredis



L'été au centre de loisirs !

Au cœur de Poisat, l'équipe du centre de loisirs propose une multitude d'activités. Les enfants profitent des différents espaces de la commune et des transports du bassin grenoblois avec pour objectifs d'encourager la cohésion de groupe et la bienveillance, de découvrir des activités pour donner de nouvelles envies, de respecter le rythme de chacun, de rendre les enfants acteurs de leurs vacances et de grandir en développant leur imaginaire et leur créativité.

Le centre de loisirs est ouvert **du 10 au 28 juillet** et **du 21 août au 1er septembre**.

Au programme : les 5 continents

Chaque semaine les enfants partiront à la découverte d'un continent : sa culture, sa gastronomie, ses sports traditionnels, ses jeux et son histoire à travers des activités, des sorties et des intervenants.

Du 10 au 13 juillet : Asie

Viens t'initier au manga, imaginer des créatures fantastiques et découvrir le sepak takraw.

Du 17 au 21 juillet : Europe

Découvre le terroir avec l'animation culinaire chez Guillaud traiteur, plonge dans l'univers médiéval, dans l'eau de la piscine et initie-toi au cécifoot.

Du 24 au 28 juillet : Amérique

On va rouler comme sur des roulettes, s'initier au disque golf et au baseball, créer des fusées et entrer dans le laboratoire du musée de la chimie.

Du 31 juillet au 18 août : FERME-TURE DU CENTRE DE LOISIRS

Du 21 au 25 août : Afrique

Musique et rythme avec un stage de percussions, la découverte de l'awalé et du jukskei puis un safari au sentier ludique.

Du 28 août au 1er septembre : Océanie

Côté sport, découvre le tir à l'arc et le rugby. Profite de la fin de l'été avec les jeux aquatiques.

Inscriptions uniquement au CSCS : 2 avenue Pierre Mendès France à POISAT - Tél : 04 76 25 89 19 - Du lundi au vendredi de 14h30 à 18 h.

POISAT EN FÊTE

**Samedi
24 juin**

Place Georges Brassens

PROGRAMME

COLLECTE POUR LES RESTOS BÉBÉ DU CŒUR

de 16 h à 19 h

Organisée par le Conseil Municipal
d'Enfants et de Jeunes

EXPOSITION PHOTO

à partir de 17 h

Retour sur l'année avec le service
enfance & jeunesse

JEUX DIVERS

à partir de 17 h

(Parcours de trottinettes, jeux en
bois, circuits de billes, etc.)
Organisés par le service
enfance & jeunesse

STAND DE MAQUILLAGE

de 17 h à 19 h

JEU LA PHRASE À TROUVER

17 h 30

Organisé par le RERS

SPECTACLE

18 h

Pounez, Garçon de piste !

TOMBOLA

Tirage au sort

Organisé par l'Association
des Parents d'Élèves

BUVETTE

Tenue par l'Association
des Parents d'Élèves

DESSERTS

Proposés par le club de foot

FRIANDISES

Proposées par le Comité des
Œuvres Sociales de Poisat

SOIRÉE DJ



SPECTACLE

« Pounez », Garçon de piste !

Samedi 24 juin à 18h dans le cadre de Poisat en fête.

Issu de la grande famille du Cirque RODRIGUEZ, Pounez est simple garçon de piste. Pour la famille, il n'est bon que comme homme à tout faire... et pourtant, lui aussi, avant, était un grand artiste ! Il formait un duo, avec l'élue de son cœur, Irina, la fille du directeur. Mais le directeur a envoyé Irina travailler dans un autre cirque, pour la séparer à jamais de Pounez. Nostalgique de cette belle époque, le voilà qu'il fouille alors dans les affaires de ses frères et sœurs et se revoit, tour à tour, jongleur, équilibriste et grand magicien...

UN SPECTACLE CLOWNESQUE PARTICIPATIF. Un spectacle dynamique auquel les spectateurs participent gaiement !

Durée : 60 min

La restauration

Des tables et des chaises seront
mises à disposition par la commune

Formules à partir de 10€ proposées par
Graines & Délices, La Cabane et **Pizza Mia**

GRAINES DE DÉLICES

couscous merguez ou
légumes + makrout

RÉSERVATION ET CONTACT

09 88 52 23 13

yahiaouisalim@hotmail.com

LA CABANE

sandwichs
ou burger-frites

RÉSERVATION ET CONTACT

06 61 75 74 95

pacoprob38@outlook.fr

PIZZA MIA

pâtes box, paëlla, pizza
et focaccia

RÉSERVATION ET CONTACT

06 62 11 68 62

Fête de la musique

MERCREDI 21 JUIN
18h30

Esplanade du 8 mai 1945



SPECTACLE

Bidules Trucs de Pierre Notte

Contes théâtraux pour enfants mais pas seulement !

Vendredi 22 septembre à 20h - Espace Léo Lagrange - Durée 1 h

Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr - Adulte : 10 € / Enfant : 5 € - Billetterie sur place

Cette représentation sera donnée au profit de l'association "Soleil Rouge".

Présentation

Pierre Notte a donné comme sous-titre à son œuvre intitulée Bidules Trucs : « Contes théâtraux pour enfants mais pas seulement ». Son livre rassemble en effet des petites pièces à 2 ou 3 personnages, avec, par exemple : une girafe, un raton laveur, une petite fille, une rose, un loup, un roi, une reine, un prince, une fée, une grenouille, une princesse.

Il s'agit de petites histoires mettant en situation de manière burlesque



toute une galerie de personnages qui évoquent un imaginaire faisant partie de notre patrimoine commun : contes de fée, fables, histoire de France.

L'écriture très incisive de l'auteur explore cette mécanique particulière de la parole qui traduit l'enfermement des personnages dans une forme de pensée rigide et convenue. Il en ressort une musicalité spécifique sur laquelle nous nous sommes beaucoup appuyés en construisant le spectacle. Le rythme soutenu dans le débit du texte, les chutes inattendues dans les situations, et la construction d'images insolites ont créé un univers singulier qui multiplie les effets de surprise et la dimension comique. Et les différents niveaux de lecture qui sont proposés permettent à chacun d'y trouver son compte, les petits comme les grands.

Résumé

Huit pièces courtes mettent en scène d'étranges personnages mi-humains, mi-animaux : la rose, la zébrrette, le lion, la girafe, une grenouille, etc... Évoquant tour à tour des thèmes aussi essentiels que l'amour, la mort, la fraternité, les retrouvailles. Ces contes théâtraux dessinent avec tendresse, humour mais aussi cruauté, un parcours menant le lecteur de l'enfance à l'adolescence.

Mise en scène : Hubert Barbier

Distribution : Anna Sennac, Marie Chapuis, Marie-Geneviève Noguer, Mireille Roux-Faure

Décors et régie lumières : Bernard Faure

Printemps du livre

« Dans le cadre du printemps du livre et en partenariat avec la bibliothèque de Poizat, nous avons eu la possibilité d'accueillir dans notre classe une autrice-illustratrice de livres jeunesse, Arianna Tamburini. En classe, nous avons d'abord découvert son univers à travers deux de ses livres, disponibles à la bibliothèque. Lors de sa venue, Arianna nous a présenté une technique d'illustration qu'elle utilise dans ses albums : la sérigraphie. Nous avons ensuite pu expérimenter cette technique. Nous avons d'abord choisi un des deux modèles imprimés sur une plaque (gorille ou lion). Puis, nous avons appliqué et étiré une pâte noire à



travers cette plaque, ce qui a permis d'imprimer par la technique de sérigraphie l'image choisie. Après un séchage rapide au sèche-cheveux, place à la mise en couleur. Nous avons déposé des gouttes de peinture acrylique fluo dans une préparation pour marbling. En déposant le dessin à la surface de cette préparation liquide, les couleurs se sont appliquées sur la feuille avec un effet marbré ».

Les élèves de CE1 et CE2 de M^{me} Champier



FERMETURE ESTIVALE

Du 24 juillet au 19 août inclus

HORAIRES VACANCES D'ÉTÉ :

Les lundis de 16h à 18h

Les mercredis de 16h à 18h

Associations



L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère



Vous souhaitez avoir une ruche dans votre jardin ou développer plus de compétences en apiculture ? L'Abeille Dauphinoise, Syndicat d'apiculture de l'Isère, vous propose des formations et des stages de différents niveaux pour vous per-

mettre d'être opérationnel sur votre rucher.

Venez nous rencontrer au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila à Poisat, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Et retrouvez-nous sur notre site : www.abeille-dauphinoise.fr



UIAD • Plaisir d'apprendre et de partager

L'UIAD nomme son « ambassadeur » à Poisat.

L'UIAD (Université Inter-Ages du Dauphiné) est bien connue des Poisatiers puisque 42 d'entre eux bénéficient déjà de ses enseignements. Elle vient de nommer son « ambassadeur » pour la commune de Poisat. La France compte près de 600 universités populaires dont les buts sont de promouvoir un accès à la culture et rendre les savoirs accessibles à tous ceux qui y aspirent, mais aussi, de permettre à chacun de s'épanouir, s'émanciper, devenir un acteur de l'intérêt collectif. L'UIAD de Grenoble est l'une des plus importantes universités populaires avec plus de 400 cours, 50 conférences et ateliers, 230 enseignants rémunérés ou bénévoles.

Une université au sens étymologique est une communauté humaine : **l'UIAD est ouverte à toutes et à tous, sans condition de diplôme.** Les activités proposées recouvrent de très nombreux domaines : des cours en sciences, économie, histoire-géographie, informatique, langues ou histoire de l'art et des activités manuelles comme la couture, la broderie, la gravure jusqu'à l'impression 3D. L'art y est pratiqué sous différentes formes : dessin, peinture, photographie et re-

touche d'images, calligraphie ou enluminure, en passant par le chant, le théâtre. Communiquer pour faire connaître l'offre de l'UIAD est la première mission de Monique Delaroue.

Monique Delaroue, vous avez été nommée « ambassadeur » de l'UIAD à Poisat, pourquoi cet engagement ?

Au cours d'une discussion sur l'emploi de notre temps libéré grâce à la retraite, une amie m'a parlé de l'UIAD et de ses multiples possibilités. L'histoire de la peinture a été mon premier cours. Depuis, j'ai pu apprécier d'autres cours, d'autres enseignants et rencontrer de nombreuses personnes dont certaines sont devenues des amies. Connaître d'autres cultures et pouvoir continuer d'apprendre quel que soit son âge, le faire dans une atmosphère sympathique et joyeuse ont toujours été mes motivations pour continuer le chemin commencé depuis 1996 avec l'UIAD. C'est ce qui a motivé l'envie de faire connaître l'UIAD à Poisat.

L'UIAD sera présente au **forum des associations le samedi 9 septembre.**

**Informations activités UIAD : uiad.fr
Contacts : secretariat@uiad.fr
et 04 76 25 68 07**



Les cinq mouvements

Pratique du Qi Gong à Poisat

L'association « Les Cinq Mouvements » reprend les cours de Qi Gong dès le mois de septembre.

Depuis 2020, un deuxième cours a été mis en place afin d'accueillir un plus grand nombre de pratiquants. Les cours sont ouverts aux pratiquants de tous niveaux, débutants inclus.

Horaires des cours : le mercredi de 18h30 à 19h45 et le jeudi de 18h30 à 19h45

Pour tous renseignements : contactez Philippe Marguery au 07 69 94 99 07 ou par mail : cinqmouvements@gmail.com Vous pouvez également visiter le site : <http://qi-gong-grenoble.wix.com/les-cinq-mouvements>

Venez découvrir l'association « Les Cinq Mouvements » lors du **forum des associations, le samedi 9 septembre.**



Zoom sur un de nos échanges réguliers : la marche du jeudi

Surprise de découvrir, il y a quelques semaines, cette sculpture sur un chemin souvent emprunté... Son auteur nous a dit que lorsqu'un hibou se posait sur un arbre, il réveillait la fée qui y dormait. Mais lorsque, il y a quelques années, nous avons vu un hibou en haut de son arbre creux pendant sa sieste diurne, nous n'avions pas vu la fée... Peut-être faut-il le regard d'un artiste ?



ronces. Mais un jeune regard a découvert, sous les ronces, les grosses racines d'un arbre mort. On a alors compris que, lorsque cet arbre est tombé, ses racines ont entraîné, et donc soulevé, cette grosse pierre étrangement posée sur la tranche.

Nous faisons quelquefois un détour pour aller la voir ; surprise lors de notre dernière visite : c'est elle qui nous regarde ?

Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre

des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Site : <http://rerspoizat.free.fr>

Contacts : rerspoizat@free.fr

07 83 63 29 04

À quelques mètres de notre sentier, cette belle pierre, ainsi dressée sur un flanc de la colline, nous a intrigués ; elle émerge d'un enchevêtrement de

La collecte du 17 avril, a été un grand succès puisque 74 donneurs se sont présentés dont 4 nouveaux donneurs. Merci à eux ! La prochaine collecte est d'ores et déjà programmée à Poizat, le **mardi 10 octobre de 16h à 19h30**. Désormais, il est nécessaire de prendre rendez-vous, sur le site de l'EFS, où vous trouverez également toutes les informations et réponses à vos questions.

En attendant, on peut rappeler que l'été est souvent une période difficile où les dons diminuent mais pas les besoins ! Il est toujours possible de donner entre les deux collectes en respectant une période de 8 semaines. Pour cela la maison du don de Grenoble/La Tronche, vous accueille tout l'été. Vous pouvez également trouver d'autres collectes en consultant le site de l'EFS.

Enfin, merci aux deux bénévoles qui nous ont rejoints à la suite de notre appel dans le dernier Vivre Poizat !

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



Association des Parents d'Élèves

En mars, l'APE a innové avec son premier quiz musical : l'Espace Léo Lagrange était bien rempli et tout le monde a passé une belle soirée rythmée.

Au printemps, l'APE s'est mis au vert ! Début mai, la vente de plantes a rencontré un franc succès.

Mi-mai, la Broc'Enfance a permis d'écouler les affaires triées pendant le ménage de printemps.

Ensuite, un pique-nique convivial



a été partagé à la suite du courseton des écoles et les amateurs de pétanque ont pu montrer leurs talents lors du tournoi annuel.

Cette fin d'année scolaire s'annonce bien remplie, avec de beaux moments en perspective ! À noter sur vos agendas :

Samedi 24 juin : l'APE tiendra la

buvette et tirera au sort les gagnants de la grande tombola lors de la soirée de Poizat en fête.

Vendredi 7 juillet : fête de fin d'année, kermesse, cinéma plein air. On vous attend nombreux et nombreuses pour festoyer tous ensemble !



JUIN

MERCREDI 21

De 9h à 11h - Collecte La Remise
Esplanade du 8 mai 1945



MERCREDI 21

18h30 - Fête de la musique
Esplanade du 8 mai 1945



SAMEDI 24

Poisat en fête

Place Georges Brassens, voir p.15



MARDI 27

18h30 - Renouveau P.E.L
Salle du conseil municipal



VENREDI 30

19h00 - Summer party
Piscine d'Eybens
Sur inscription auprès du CSCS, p.12

SEPTEMBRE

VENREDI 8

Permanence avec architecte conseil
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie



SAMEDI 9

de 9h à 12h30
Forum des associations
Place du Temps Libre



MERCREDI 20

18h - Comité culture et festivités



VENREDI 22

20h - Bidules Trucs
Espace Léo Lagrange, voir p.16



LUNDI 25

19h - Conseil municipal
Salle du conseil municipal

JUILLET

LUNDI 10

19h
Conseil municipal
Salle du conseil municipal



JUILLET - AOÛT

ACL

*Retrouvez le programme
des activités p.14*



Bibliothèque

*Fermeture estivale
du 24 juillet au 19 août*



AOÛT

MERCREDI 23

De 9h à 11h
Collecte La Remise
Esplanade du 8 mai 1945

OCTOBRE

2 AU 8 OCTOBRE

Semaine bleue
voir p.10



MARDI 10

De 16h à 19h30
Collecte de sang
Espace Léo Lagrange



VENREDI 13

Permanence avec architecte conseil
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

MERCREDI 25

De 9h à 11h
Collecte La Remise
Esplanade du 8 mai 1945

